



Commission administrative paritaire du corps des adjoints administratifs

le 4 février 2015 à 9h30
Salle Colette (7ème étage)



Composition de la CAP :
représentants de l'administration :
8 titulaires (et 8 suppléants)
représentants du personnel :
8 titulaires (et 8 suppléants)

Quorum (¾ des représentants) :
soit 12 représentants

ORDRE DU JOUR

- I - Examen du règlement intérieur (formation plénière) ;
- II - Nomination de deux représentants à la commission de réforme de l'administration centrale (formation plénière) ;
- III - Approbation du procès-verbal de la commission administrative paritaire du 30 juin 2014 (formation plénière) ;
- IV - Approbation du procès-verbal de la commission administrative paritaire du 30 septembre 2014 (formation plénière) ;
- V - Examen des titularisations (formation plénière) ;
- VI - Examen des demandes de mouvements (formation plénière) ;
- VII - Examen des demandes d'intégration (formation restreinte) ;
- VIII - Examen de la liste des candidats admis à l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1ère classe au titre de l'année 2014 (formation restreinte) ;
- IX - Examen des avancements au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe au titre de 2015 (formation restreinte) ;
- X - Examen des avancements au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe au titre de 2015 (formation restreinte) ;
- XI - Examen des avancements au grade d'adjoint administratif de 1ère classe au titre de 2015 (formation restreinte).